



Association « **Union Cycliste Tamponnaise** »

LE TAMPON

GSM. : 06 92 668952

Mail : u.c.t.reunion@gmail.com

Adresse de Correspondance : 27 chemin des Roses
97418 Plaine des Cafres

REGLEMENT PARTICULIER

CHALLENGE JEUNE LÉ O LÉ LA 2019

Dimanche 10 février 2019

L'UNION CYCLISTE TAMPONNAISE a le plaisir de vous présenter le CHALLENGE JEUNE LÉ O LÉ LA 2019 qui se déroulera sur le site du CHAMP DE FOIRE à la PLAINE DES CAFRES.

Ce challenge s'adresse aux jeunes cyclistes des catégories POUSSIN à BENJAMIN uniquement et prendra la forme d'une course **VTT relais en équipe d'une durée de 1 heure.**

REGLEMENT :

La course se court en équipe de 3 (pas de catégorie imposée).

Cette épreuve ne fera l'objet d'aucun enjeu à part la convivialité et le plaisir des jeunes participants de se retrouver dans le cadre d'une « rencontre pédagogique ECOLE DE VÉLO ».

Un classement sera établi à titre indicatif.

L'ensemble des participants sera récompensé.

Possibilité de panachage avec des coureurs de plusieurs clubs.

Un dossard spécifique à l'épreuve sera attribué aux équipes lors de l'émargement.

Le passage de relais se fait uniquement dans la zone prévue à cet effet.

Le relais doit être passé à chaque tour.

Il est interdit de changer de vélo pendant l'épreuve.

Pour être classée, l'équipe devra finir au moins à 02 membres.

En cas de casse mécanique, le coureur devra terminer son tour à pied et passer le relais pour que son équipe continue. Il aura le temps du relais de ces deux coéquipiers pour tenter une éventuelle réparation. Il sera considéré hors course/abandon si à son passage de relais le vélo n'est pas réparé.

Toute mise hors course/abandon est définitif.

En cas d'abandon sur blessure, les arbitres apprécieront le délai de passage de relais.

La présence d'un encadrant par club sera demandée.

PROGRAMME :

- 7H30 : Accueil des participants et émargement
- 08h15 : Réunion des encadrants.
- 08h30 - 08h50 : Reconnaissance du parcours
- 09h00-10H00 : COURSE L
- La remise des récompenses se fera à immédiatement l'issue de l'épreuve jeune

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- **18€ par équipe**

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le jeudi 07/02/2019-12h :

- Par Mail ffcrun@wanadoo.fr

ARBITRES : DUDON Karine, MASCAREL Marie Annick, GOULJAR Eddy, FURCY Jean-Marie, BEGUE Fabrice.

Arbitres Adjoins : BARET Arsène, ESPARON Gianni.

L'organisation se réserve le droit de toute modification.

Pour tout autre point de règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

BONNE COURSE A TOUS !!!



Association « **Union Cycliste Tamponnaise** »

LE TAMPON

GSM. : 06 92 668952

Mail: u.c.t.reunion@gmail.com

Adresse de Correspondance: 27 chemin des Roses
97418 Plaine des Cafres

REGLEMENT PARTICULIER

3 Heures d'endurance LÉ O LÉ LA

Dimanche 10 février 2019 – CHAMP DE FOIRE

L'UNION CYCLISTE TAMPONNAISE a le plaisir de vous présenter les 3 HEURES D'ENDURANCE LÉ O LÉ LA. Cette course s'adresse aux Vététistes à partir de la catégorie MINIME.

L'épreuve aura lieu le 10 février 2019 sur le site du CHAMP DE FOIRE du 27e KM de la PLAINE DES CAFRES.

Le départ sera donné à 11h et l'arrivée sera jugée lorsque la première équipe aura franchi la ligne à l'issue des 3 heures.

L'équipe ayant réalisé le plus grand nombre de tour à l'issue des 3 heures sera déclarée vainqueur dans sa catégorie.

REGLEMENT :

La course se court en équipe de 2.

L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés (à partir de 17 ans).

Seuls des VTT (traditionnel ou VAE) peuvent être utilisés. *Chaque concurrent est responsable du bon fonctionnement de son matériel qui doit répondre aux exigences de sécurité.*

Chaque équipe ne pourra utiliser qu'un seul type de vélo (VAE **ou** traditionnel)

Chaque coureur doit prouver qu'il ne présente aucune contre indication à la pratique du cyclisme de compétition, soit en étant licencié FFC / compétition, soit en présentant un certificat médical.

Départ type 24H du Mans.

Le passage de relais se fait uniquement dans la zone prévue à cet effet, la puce électronique servira de témoin pour les passages de relais.

Le relais doit être passé à chaque tour.

Il est interdit de changer de vélo pendant l'épreuve.

Pour être classée, l'équipe devra finir au complet.

En cas de casse mécanique, le coureur devra terminer son tour à pied et passer le relais pour que son équipe continue. Il aura le temps du relais de son coéquipier pour tenter une éventuelle réparation. Il sera considéré hors course/abandon si à son passage de relais le vélo n'est pas réparé.

Toute mise hors course/abandon est définitif.

CATÉGORIES et DURÉE :

MINIMES (G) : 2 H de course

MINIMES/CADETTE : 2 H de course

ELITE : (à partir de la catégorie CADET) : 3 H de course.
(Possibilité de mixer aussi bien au niveau de l'âge que du genre, mais aussi LICENCIE/NON LICENCIE).

RÉCOMPENSE :

MINIMES (G) : 3 premières équipes.

MINIMES/CADETTE (F) : 3 premières équipes

ELITE :

- VAE : première équipe
- VTT traditionnel :
 - 3 premières équipes SCRATCH ELITE
 - 3 premières équipes 100% féminine
 - 1^{ère} équipe mixte (H/F)
 - 1^{ère} équipe 100% CADET

PROGRAMME :

- 08H00 : Accueil des participants et émargement
- 11h00-14h00 : COURSE
- La remise des récompenses se fera à 14h15 à l'issue de la course.

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- **36€ par équipe**

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le jeudi 07/02/2019-12h :

Par mail : ffcru@wanadoo.fr

ARBITRES : DUDON Karine, MASCAREL Marie Annick, GOULJAR Eddy, FURCY Jean-Marie, BEGUE Fabrice.

Arbitres Adjoints : BARET Arsène, ESPARON Gianni.

L'organisation se réserve le droit de toute modification.

Pour tout autre point de règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

BONNE COURSE A TOUS !!!